

● ● ● ●  
**Délibération****N° 150-2024**

Syndicat du gymnase la Pleïade - Mise à jour des représentations de la communauté de communes

Nombre de conseillers en exercice : 73

Présents : 55

Pouvoirs : 12

Votants pour : 67

Votants contre : 0

Abstentions : 0

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
ISERE

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre octobre, le conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni sur la commune de Saint-Chef, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Brenier,

**Date de la convocation** : 18 octobre 2024

**Présents** :

Nora Chebbi, Denis Thollon, Frédéric Gonzalez, Anne-Isabelle Erbs, Sylvain Granger, Laurent Guillet, Jean-Yves Cado, Aurélien Blanc, Frédéric Géhin, Thierry Bekhit, Stéphane Lefèvre, Corinne Georges, Pierre-Yves Bois, Jérôme Grausi, Azucena Hernandez, Nicole Genin, Olivier Bonnard, Daniel Barret, Luc Nguyen, Alexandre Bolleau, Rémi Chatelat, Yvon Roller, Annick Merle, Stéphane Bouchex-Bellomie, Philippe Psaila, Lucette Brissaud, Annie Pourtier, Martine Bert, Myriam Boiteux, Éric Morel, Bernard Castilla, Jean-Yves Roux, Luc Fabrizio, Benoît Jas, Youri Garcia, Léon-Paul Morgue, Simone Salas, Francis Spitzner, Jean-Yves Brenier, Alexandra Contamin, Bernard Attavay, Maurice Belantan, Christiane Drevet, Dominique Desamy, Christian Giroud, Camille Regnier, David Emeraud, Sylvie Bogas, Bernard Jarlaud, Estelle Keller, Marie-Lise Perrin, Frédéric Vial, Joseph Quilès, Jacques Bracco, Christophe Candy.

**Pouvoirs** :

Maria Sandrin donne pouvoir à Annie Pourtier  
Richard Arnaud donne pouvoir à Jean-Yves Cado  
Isabelle Flores donne pouvoir à Pierre-Yves Bois  
Stéphanie Tavernese-Roche donne pouvoir à Nora Chebbi  
Éric Teruel donne pouvoir à Aurélien Blanc  
Nathalie Péju donne pouvoir à Annick Merle  
Christelle Chièze donne pouvoir à Jean-Yves Brenier  
Frédérique Luzet donne pouvoir à Alexandre Bolleau  
Gilbert Pomet donne pouvoir à Lucette Brissaud  
Philippe Reynaud donne pouvoir à Jérôme Grausi  
Jean-Louis Sbaffe donne pouvoir à Frédéric Géhin  
Joëlle Varcelice donne pouvoir à Léon-Paul Morgue

**Excusés** :

Tristan Pain, Nicole Sitruk, Alexandre Drogoz, Nathan Gomes, Cécile Dugourd, Francis Surnon.

Vu la délibération n°113-2020 du Conseil Communautaire en date du 23 juillet 2020 ;

Vu la délibération 132-2020 actant l'élection de représentants supplémentaires ;

Vu la délibération 108-2022 du 20 octobre 2022 actant la mise à jour des représentations de la communauté de communes ;

Vu le rapport annexé à la présente délibération ;

Vu l'avis du bureau communautaire en date du 07 octobre 2024 ;

Considérant que la communauté de communes est en représentation-substitution et qu'elle doit désigner 16 délégués titulaires et 16 délégués suppléants ;

Considérant le siège de titulaires et quatre sièges de suppléant vacants ;

Après demande du président, le conseil communautaire accepte, à l'unanimité, de procéder à cette élection à main levée ;

**après délibération  
le conseil communautaire**

ÉLIT la liste des représentants suivante :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jonathan Badet (Annoisin-Chatelans)	Nora Chebbi (Annoisin-Chatelans)
Claude Martinez (Chamagnieu)	Odile Chardon (Chamagnieu)
Christophe Laliche (Chozeau)	Denis Bouvier-Patron (Chozeau)
Patrick Baleh (Crémieu)	Christophe Genevois (Crémieu)
Luc N'Guyen (Dizimieu)	Axel Lecraz (Dizimieu)
Aurélié Dothal (Hières sur Amby)	Marie Joséphine Esteves (Leyrieu)
Jennifer Debaisieux (Hières sur Amby)	Eric Prud'Homme (Moras)
Stéphanie Tavernese Roche (La Balme les Grottes)	Corinne Georges (Saint Romain de Jalionas)
Estelle Doutel (Leyrieu)	Sylvie Dechanoz (Saint Romain de Jalionas)
Sylvie Bogas (Moras)	Philippe Reynaud (Tignieu-Jameyzieu)
Thierry Bekhit (Saint Romain de Jalionas)	Léon Paul Morgue (Vernas)
Yves Martelin (Saint Romain de Jalionas)	Fernand Morel (Vertrieu)
Lucette Brissau (Tignieu-Jameyzieu)	Joëlle Varcelice (Villemoirieu)
Karine Cadier (Vernas)	Gaëlle Mulard (Crémieu)
Mathieu Solombrino (Vertrieu)	Azucena Hernandez (Crémieu)
Edouard Goncalves (Villemoirieu)	

AUTORISE monsieur le président, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à ces élections.

**Ainsi fait et délibéré,**

Le secrétaire,  
Frédéric Géhin



Le président,  
Jean-Yves Brenier

